**LA FAMILLE RAPPEREAU À AUXERRE AVANT 1600**

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

**RAPPEREAU** Pierre :

- Le 5 mars 1504 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, Pierre Rappereau, marchand en la même ville, figure comme témoin dans un acte de vente [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 10 verso].
- Le 20 décembre 1504, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, est comparue Marguerite, veuve d'Andrier Petz, assistée de Guillaume Petz, son fils, laquelle a vendu au tonnelier auxerrois Pierre Chastelain tous les biens lui appartenant en propre ou acquis du marchand auxerrois Pierre Boucher dans une masure, avec concise et jardin, située en la grand-rue du Pont, au bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, tenant d'une part au tonnelier Pierre Darme, d'autre part à Guillaume Barrault et à Pierre Rappeneau, par-derrière audit acheteur et par-devant à ladite grand-rue [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 48 verso].
- Le 17 février 1505 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, en présence de Simon Regnard dit Dimanchot et d'Adam Laurent, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, le bourgeois d'Auxerre Pierre Rappeneau a prolongé de trois ans le délai imparti pour le rachat par son ancien propriétaire d'une maison située à côté de la sienne en la grand-rue du Pont, au bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, maison que le « *royer* » auxerrois Guillaume Bertrand, son voisin, lui avait vendue à réméré devant maître Jean Bourdin, notaire royal à Auxerre, pour le prix de 20 livres tournois, et que ledit vendeur et ancien propriétaire avait aussitôt reprise en location pour continuer à y vivre [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 67 verso].
- Ledit 17 février 1505 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, en présence de Simon Regnard dit Dimanchot et d'Adam Laurent, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, le bourgeois d'Auxerre Pierre Rappeneau a renoncé au profit du charron auxerrois Guillaume Bertrand, son voisin, à ses prétentions sur une petite place située au bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, tenant d'un long audit Pierre Rappeneau et par-dessus audit Guillaume Bertrand, ceci pour éviter un procès et moyennant la somme de 40 sols tournois [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 68 recto].